

fréquentations, mes jeux, je ne serais pas le maudit que je suis ! Oh ! mon père, oh ! ma mère, quel mal vous avez fait à votre fils !.....

En face de cet urgent besoin d'une éducation religieuse, c'est sans peine que l'orateur établit d'abord, étudie ensuite le devoir des parents. C'est d'abord de prier pour leurs enfants, puis de leur donner le bon exemple, afin qu'il puissent dire :

O Père qu'adore mon père,
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux
Toi dont le nom terrible et doux,
Fait courber le front de ma mère,

En troisième lieu, les parents doivent parler de Dieu à leurs enfants, et leur enseigner à prier.

Rien n'est intéressant, saisissant, comme l'appréciation que donne l'éminent orateur sur les prières en commun.

La prière en commun ! c'est un devoir sacré. N'est-ce pas Dieu qui comble la famille de bienfaits, indépendamment de ceux qu'il accorde à chacun de ses membres ? N'est-ce pas Lui qui l'a fondée un jour en inclinant l'un vers l'autre le cœur du père et de la mère ? N'est-ce pas Lui qui a béni les berceaux et qui en écarte chaque jour les nuages du malheur ? La famille doit donc une reconnaissance spéciale à Dieu en tant que famille, un hommage distinct de celui que ses membres séparés font monter vers le Ciel, un hommage collectif, c'est-à-dire la prière en commun. Sans quoi l'on devra dire : On prie dans cette famille, mais cette famille, ne prie point ; on est chrétien dans cette famille, mais cette famille n'est pas chrétienne..... Cette prière en commun, outre les autres bénédictions qu'elle attirera sur votre famille, restera au cœur de vos enfants un souvenir vivifiant et qui peut-être sera un jour pour eux le salut.